

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_038 | Rue d'Ulm, circa 1944-1950.CollectionBoite_038-23-chem | L'EEG \[Électro-encéphalogramme ?\] et la pathologie. Item](#)[\[texte dactylographié coupé\]](#) [\[couverture chemise\]](#)

[texte dactylographié coupé] [couverture chemise]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb038_f0513

SourceBoite_038-23-chem | L'EEG [Électro-encéphalogramme ?] et la pathologie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Il nous paraît nécessaire, dans les circonstances présentes, d'exprimer notre volonté de voir respectées les libertés individuelle, politique, syndicale, la liberté d'opinion et d'expression, garanties par la Constitution à chaque citoyen.

Depuis six mois en effet, un certain nombre de mesures de caractère arbitraire se sont succédées, qui constituent une menace contre ces libertés.

Après avoir pris connaissance des initiatives gouvernementales (arrestation de M. LE LEAP et des dirigeants de l'U.J.R.F - demande de levée de l'immunité parlementaire de cinq députés communistes), du discours de M. BRUNE du 28 septembre 1952; après avoir examiné les documents existants; nous sommes tombés d'accord sur les points suivants :

1°/ Nous considérons que le discours de M. BRUNE, ministre de l'intérieur, manifeste une volonté de discrimination politique et une atteinte à la liberté d'opinion des fonctionnaires expressément garantie par la Constitution.

2°/ Nous considérons que les poursuites intentées à

M. LE LEAP, aux dirigeants de l'U.J.R.F et aux cinq parlementaires communistes sont entachées d'une des conditions inscrites à l'article

Il nous paraît nécessaire, dans les circonstances
présentes, d'apporter une attention particulière à la
question de la formation des cadres de l'enseignement
supérieur, et de s'assurer que les étudiants
reçoivent une éducation de qualité, qui leur
permette de faire face aux défis de la vie
moderne. Il est donc essentiel de renforcer
les liens entre l'enseignement supérieur et
la recherche, afin de favoriser l'innovation
et le développement scientifique. Enfin, il
est important de promouvoir l'équité et
l'accès à l'éducation pour tous, afin de
garantir un avenir meilleur pour notre
pays.